

Licence professionnelle Statistique et informatique décisionnelle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Statistique et informatique décisionnelle. 2014, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02038374

HAL Id: hceres-02038374

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038374>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Statistique et informatique
décisionnelle

de l'Université Lille 2 - Droit et
Santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 2 - Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Statistique et informatique décisionnelle

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150007698

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Roubaix
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Statistique et informatique décisionnelle* (SID), ouverte en 2001, forme des professionnels du traitement statistique de l'information et du décisionnel. Les compétences « métier » développées reposent sur l'organisation et la structuration de bases de données hétérogènes en vue de leur analyse par des techniques statistiques (datamining). Les métiers visés, en adéquation avec la formation, sont bien identifiés : principalement consultant/développeur/ingénieur décisionnel et chargés d'études statistiques dans un grand nombre de secteurs économiques : banque, grande distribution, vente à distance, industrie, sociétés de services informatiques...

Rattachée à l'IUT de Roubaix, la formation recrute essentiellement des DUT, mais accueille de plus en plus de BTS, et très marginalement des L2.

Dès 2003, un groupe supplémentaire a été ouvert en apprentissage. En 2012, la formation est passée totalement en apprentissage pour une promotion d'une trentaine d'étudiants. Ce changement, soutenu par une forte demande des entreprises, permet une très bonne insertion professionnelle.

Synthèse de l'évaluation

●Appréciation globale :

La formation est en adéquation avec les attentes des entreprises qui recherchent des compétences dans le traitement statistique et informatique de l'information. Le contexte économique est très favorable, le dossier se référant à une étude du Gartner Group sur la croissance du décisionnel au niveau mondial, confirmée par le fait que la formation reçoit plus d'offres d'emploi que de diplômés.

Le programme pédagogique de la licence professionnelle SID est construit en sept unités d'enseignement (UE) qui sont équilibrées et pertinentes au regard des objectifs et des métiers visés. Il débute par des modules différenciés de mises à niveau, adaptés selon le profil de l'étudiant accueilli : BTS, DUT ou 2^{ème} année de licence. Il s'agit d'enseignements intensifs qui permettent d'intégrer dans la formation ces publics de niveaux divers. Le contenu est équilibré et balaie bien les compétences à acquérir. Les projets tuteurés représentent 150 heures, incluant le travail personnel de l'étudiant. Ils donnent lieu à un rapport et une soutenance orale.

La formation étant en alternance, le stage se déroule de manière discontinue sur l'année. Le dossier explique bien le mode de fonctionnement, le suivi des apprentis et les attendus, que ce soit pour les rapports de projets ou rapports de stages. Une liste d'entreprises ayant accueilli des apprentis est fournie et permet de confirmer l'adéquation de la formation avec le milieu professionnel.

La licence est codirigée par deux maîtres de conférences avec des compétences complémentaires au regard des deux thèmes principaux de la licence et qui interviennent au sein de la formation.

Toutefois, il est regrettable que l'environnement universitaire de cette formation, qu'il soit au niveau local ou dans le schéma régional ou national, ne soit pas développé dans le dossier.

Dans un domaine si spécifique qu'est le décisionnel, demandant des compétences informatiques et statistiques, le nombre de candidats et l'attractivité sont généralement faibles. Cela se confirme pour cette formation, avec un nombre de candidats en nette diminution (63 à 45 en 2 ans), dont la moitié provenant de l'établissement. Mais compte tenu du contexte, il demeure que le ratio de 1,5 entre le nombre de candidats et le nombre d'inscrits reste satisfaisant et doit être maintenu en cherchant à recruter davantage de L2, de BTS ou de DUT Informatique.

Les effectifs stables pendant quatre ans (plus de 40 inscrits) ont subi une forte baisse en 2012/2013 (28 inscrits), expliquant le basculement en « tout alternance » de la promotion. Le dossier mentionne une augmentation des effectifs en 2013/2014 (38 étudiants exclusivement en alternance). Après un bon taux de réussite en 2008/2009 (93 %), les taux des trois années suivantes sont compris entre 82 % et 85 %. Le dossier analyse les causes des échecs de manière précise : l'abandon de la formation est la principale raison de l'échec, en plus d'un problème de niveau d'entrée jugé insuffisant. L'équipe pédagogique semble être vigilante au niveau du recrutement pour maintenir un bon taux de réussite. Il est précisé néanmoins que certains des étudiants en échec avaient néanmoins trouvé un emploi dans le domaine de la LP.

La licence professionnelle SID participe depuis trois ans à un forum *Entreprise* qui regroupe de 15 à 17 sociétés. Par ailleurs, l'investissement des professionnels (14 dont 2 professionnels associés à statut temporaire-PAST) dans la formation semble bien intégré : encadrement pédagogique des projets et des stages, enseignements. Le dossier ne précise pas si les PAST, professionnels normalement plus investis dans les formations, participent de manière plus active, notamment au niveau des projets tuteurés. Le conseil de perfectionnement intègre trois professionnels, dont deux diplômés de la LP SID. Ce conseil, qui joue réellement son rôle en termes de propositions, renforce ces partenariats pédagogiques. On regrettera que n'apparaissent pas dans le dossier des conventions explicites avec les entreprises.

Le suivi des diplômés est annuel, avec relance, ce qui garantit des taux de retour proches de 100 %. Entre 2008 et 2012, le taux d'insertion directement après l'obtention du diplôme est de 84 %. Il est passé de 93 % en 2008 à 74 % en 2010, mais est remonté à 89 % en 2011 pour revenir à 76 % en 2012. La poursuite d'études représente 15 à 20 % des effectifs (les étudiants qui poursuivent en master s'inscrivent principalement dans le master *Systèmes d'information pour l'aide à la décision* -SIAD à Lille 1).

Concernant l'insertion professionnelles des diplômés, le dossier est très complet avec des données chiffrées de 2008 à 2012, des tableaux mentionnant le secteur professionnel, la taille de l'entreprise, la fonction occupée par le diplômé, la catégorie professionnelle, la nature du contrat et la durée de recherche de l'emploi. Cependant, si les informations sont nombreuses dans le dossier, il manque parfois de données synthétiques et, plus souvent, des analyses des divers tableaux et graphiques.

Néanmoins, avec des délais d'insertion très courts (91 % des diplômés, à la recherche d'un emploi, insérés en moins de 3 mois), la LP SID répond aux attentes des entreprises, et ceci est d'autant plus remarquable que les emplois semblent être en adéquation avec le diplôme.

● Points forts :

- Une excellente insertion professionnelle, avec des emplois en adéquation avec le diplôme.
- Un programme bien conçu.
- Une équipe pédagogique équilibrée (université/entreprise) de bon niveau.
- Un conseil de perfectionnement équilibré, avec deux diplômés de la LP en activité.

● Points faibles :

- Un nombre de candidatures en diminution.
- Un recrutement trop peu diversifié.
- Un taux de réussite à confirmer.
- L'absence d'analyse du positionnement de la formation dans l'environnement local et national.

● Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mener une étude pour comprendre la diminution du nombre de candidatures et entreprendre des actions de communication pour diversifier le profil des candidats. Cependant, cet élargissement ne doit pas pénaliser les taux de réussite, quitte à renforcer la partie « mise à niveau » en début de formation.

A cette fin, la mise en place des collaborations avec certaines UFR scientifiques des universités lilloises (à définir) pourrait permettre d'établir des passerelles en vue d'augmenter les flux de L2.



Observations de l'établissement



Université Lille 2
Droit et Santé

Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

LICENCE PROFESSIONNELLE
Spécialité Statistique et informatique décisionnelle

Sans objet

A Lille, le 26 mars 2014

Le Président
de l'Université Lille 2 Droit et Santé

Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE